

DISTRICT DU COMTÉ DE KING, }
 Province de l'Île du Prince-Edouard. }

Je certifie par les présentes que l'un des membres élus pour le district électoral du comté de King, conformément au bref ci-joint, comme ayant obtenu la majorité des votes légalement donnés, est Peter Adolphus McIntyre, de Souris, dans le comté de King, docteur en médecine, et je certifie, de plus, que James Edwin Robertson, de Montague, dans le comté de King, docteur en médecine, candidat à l'élection tenue en vertu du bref ci-joint, paraît, d'après les rapports des divers sous-officiers-rapporteurs, avoir obtenu ensuite le plus grand nombre de votes donnés à telle élection; et comme il m'a été représenté, lors du compte des votes, par certains des électeurs du dit district électoral ayant droit de voter à telle élection, suivant qu'il ressort des diverses pièces ci-jointes et marquées respectivement des lettres E, F, G, H, et portant mes initiales, que le dit James Edwin Robertson, lors de sa nomination comme l'un des candidats à telle élection et à l'époque où elle a été tenue, était un membre déclaré dûment élu pour représenter le quatrième district électoral du comté de King dans la Chambre d'Assemblée de la province de l'Île du Prince-Edouard, et qu'il était pour ce motif déqualifié pour être élu ou déclaré membre de la Chambre des Communes du Canada à la dite élection;

Je certifie de plus, par les présentes, que Augustine Colin McDonald, de Montague Bridge, dans le comté de King, négociant, candidat dûment qualifié à telle élection, a obtenu ensuite le plus grand nombre de votes légalement donnés à telle élection, et je fais, de plus, ce rapport au sujet des dits James Edwin Robertson et Augustine Colin McDonald, pour l'information de toutes personnes que cela peut intéresser.

(Signé),

MICHAEL McCORMACK,
Officier-rapporteur.

Attesté,

(Signé),

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie.